

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EN
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

EXPERTS INTERVENANTS :

Professionnel d'un comité de lutte contre la douleur

Médecin

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
12 nov. 2025

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ



1 jour



Sur devis



Dans vos locaux



Disponible uniquement en INTRA

> OBJECTIFS

- Évaluer la douleur avec les outils adaptés
- Reconnaître les douleurs induites et comprendre les contextes spécifiques
- Intégrer la législation et les recommandations pour une prise en charge conforme
- Maîtriser les différents traitements de la douleur : médicamenteux et non médicamenteux
- Appliquer des stratégies de prévention pour éviter l'apparition ou l'aggravation de la douleur

> PROGRAMME

- I. LA DOULEUR DANS TOUTES SES DIMENSIONS
 1. Physiopathologie de la douleur
 - Comprendre les mécanismes de la douleur : types de douleur, processus physiopathologiques
 2. Législation et recommandations
 - Lois et préconisations, y compris la loi Léonetti, encadrant la prise en charge de la douleur
- II. ÉVALUATION ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR
 1. Outils d'évaluation de la douleur
 - Utilisation des échelles d'auto-évaluation et d'hétéro-évaluation, TILT
 2. Prise en charge de la douleur induite
 - Gestion de la douleur lors des soins et manipulations, soins de la fin de vie
- III. TRAITEMENTS DE LA DOULEUR
 1. Traitements médicamenteux
 - Principes et utilisation des traitements médicamenteux pour la douleur
 2. Traitements non médicamenteux
 - Techniques telles que la musicothérapie, relaxation, massage
 3. Hypnose conversationnelle
 - Définition, principes et application de l'hypnose dans les soins
- IV. PREVENTION ET MISE EN PRATIQUE
 1. Prévention de la douleur
 - Vigilance et information, rôle des CLUD et référents douleur
 2. Réalisation des évaluations et mise en œuvre des préconisations
 - Utilisation des moyens antalgiques pour les douleurs induites
 3. Retours d'expérience
 - Discussion sur les facteurs de réussite, difficultés et freins rencontrés lors de la réalisation des évaluations
- V. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Professionnel d'un comité de lutte contre la douleur
- Médecin
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de la santé impliqués dans la prise en charge de la douleur
- Aides-soignants, infirmiers, médecins, psychologues, et autres intervenants du secteur médico-social

LES + PHOSPHORIA

- Approche interactive et personnalisée : utilisation de méthodes pédagogiques variées pour un apprentissage dynamique et adapté aux besoins des participants
- Mises en situation réalistes : ateliers et études de cas pour une application directe des compétences acquises
- Partage d'expériences : opportunité d'échanger avec des pairs et des experts pour enrichir les perspectives et identifier des axes de progrès

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00447 : Améliorer la prise en charge de la douleur en établissement de santé

Tarif individuel : 495 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 1 jour - de 9h00 à 17h00

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

☐ 12/11/2025 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		
► Besoin d'assistance si situation de handicap :				☐ Non		☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :				▼ Service ou Pôle d'appartenance :				
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue				☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :				
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :				▼ Numéro de SIRET :				
► Adresse (numéro, voie et complément) :								
► Code Postal :		► Ville :						

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :		► Nom :		► E-mail :	
► Facturation par :		☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :					
► Adresse (numéro, voie et complément) :					
► Code Postal :		► Ville :		► Téléphone :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

